

RELEVÉS DE LA MOTTE FEODALE DE COZ CASTEL EN PLOUNEZ

PAR CLAUDE BERGER ET FRANÇOIS SALLOU

Cette motte se situe au nord-ouest de la commune de Plounez, sur la rive droite du Trieux, dans une parcelle boisée appartenant à Madame Anne Guillou.

La butte, élevée en terre mélangée de quelques cailloux est établie au rebord d'un plateau, à l'altitude d'environ 50 mètres.

Elle culmine à 3,6 m, en haut d'une forte pente dévalant vers le sud-est, en sous-bois, vers le sentier botanique de Coz Castel.

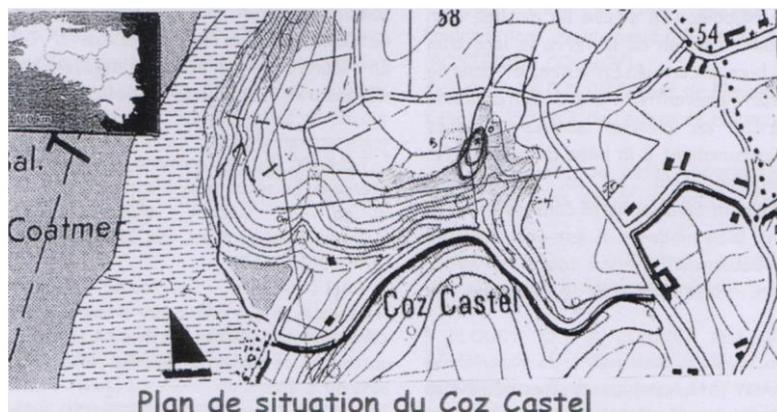
D'un diamètre d'environ 25 m à sa base, elle se resserre et son sommet n'a plus qu'un aspect rectangulaire d'à peu près 7 m sur 5 m.

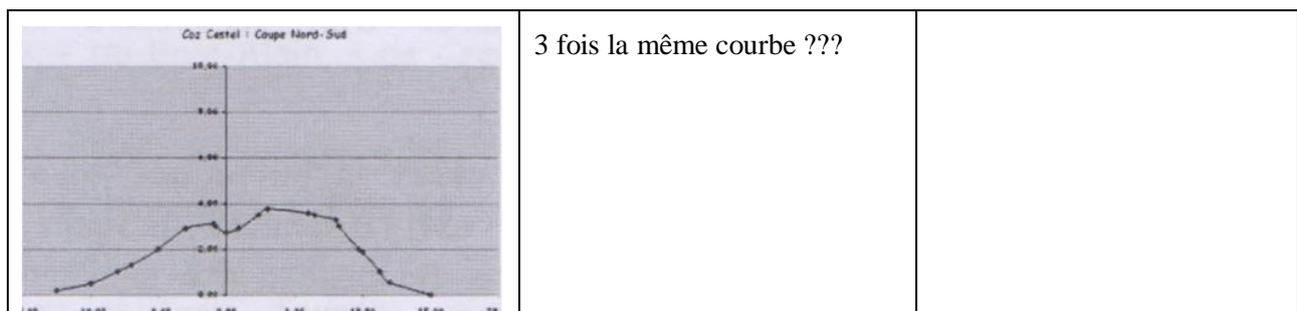
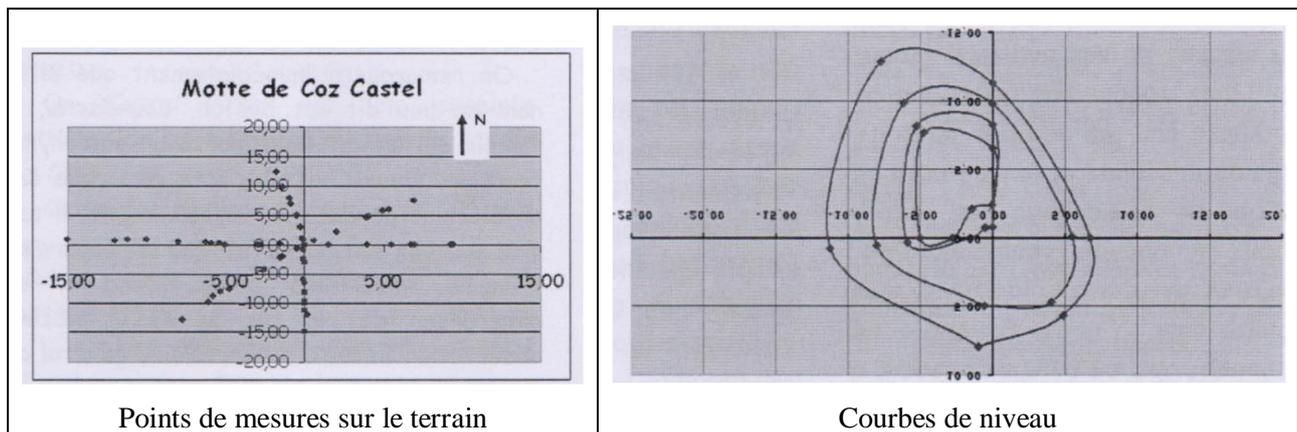
36 mesures en coordonnées polaires sont effectuées avec lunette, mire et chaîne d'arpenteur, et bien de difficultés, au long de trois axes.

Ils donnent trois coupes: nord sud, nord-est sud-ouest, est ouest.

Par interpolation, 22 autres points permettent de tracer 4 courbes de niveau à 0,5, 1, 2, et 3 m sous le sommet. Voir plans joints exécutés sur logiciel Excel.

Les coordonnées Lambert de la motte sont voisines de X = 202,4 Y = 1137.





Ce site situé en Plounez est rattaché à Paimpol sous la forme suivante : Coz Castel (La Tour): $x = 202,280$, $y = 137,060$. $z = 51$ m.

Ce lieu, à motte, est signalé par Stéphane HINGUANT¹. L'auteur écrit: « *Il est difficile d'attribuer le terme de motte à ce site. Il s'agit en fait d'un petit tertre surmonté de fondations en pierres associé à un enclos (basse-cour?). Cet ensemble se situe en rebord de plateau sur la rive droite du Trieux dont il domine l'embouchure* ». Cette description ne correspond pas tout à fait à l'impression que nous en avons retirée lors de notre visite sur les lieux le jeudi 12 octobre 2006. Nous n'avons pas remarqué de fondations en pierres en son sommet. Quant à un enclos évoquant une basse-cour nous pensons qu'il s'agit de structures très secondaires d'un parcellaire relativement récent.

En effet la butte que nous venons de visiter est, à l'heure actuelle, de taille modeste. Sa base a été empierrée dans un deuxième temps, probablement lors de la mise en culture de la parcelle A 300 du cadastre Napoléonien située au-dessus, afin de prévenir l'érosion de la terre le long d'un dénivelé bien accentué. En outre, et dans le même esprit préventif, il a été confectionné des murets en pierres sèches orientés perpendiculairement à la base de motte afin de maintenir tout le sol en amont. Manifestement on a souhaité conserver cette structure, bien modeste il est vrai, laquelle avait probablement gardée toute sa valeur symbolique puisqu'elle est à l'origine du patronyme Vieux-Chastel devenu le nom d'une des nombreuses familles ainsi appelées.

On remarquera immédiatement que si le nom du lieu-dit est breton, Coz-Castel, la famille qui en est issue porte un patronyme français, Vieux-Chastel. Cette remarque est un élément de datation, approximatif, il est vrai. Car l'on sait, en effet, que le recours au français, dans les actes, tend à se généraliser dès la fin du XII^e siècle² observation déduite du Cartulaire général du Morbihan.

Nous serions donc en présence d'un site déjà qualifié de vieux au XIII^e siècle. Mais il faut noter, pour ce qui relève du Coz-Yaudet par exemple, que l'introduction de l'adjectif coz est relativement tardive, c'est à

¹ HINGUANT (Stéphane), *Les Mottes médiévales des Côtes-d'Armor*, Institut Culturel de Bretagne & Centre Archéologique d'Alet, 1995, voir Paimpol p.42

² TANGUY (B.), « *Toponyme et peuplement en Bretagne. Le recul de la frontière linguistique du V^e au XV^e siècle* ». *Archéologie- Toponymie* (Colloque tenu au Mans, mai 1990), multigraphié, Paris, 1981, p. 169.

dire postérieure au XII^e³ siècle écrit Patrick Galliou. De toute façon l'ancienneté de Coz est toute relative car le vieux-breton employait le terme *hen*.

Il semble que nous soyons en présence d'un site antérieur à la guerre de succession.

Dans un article de FROTIER de La MESSELIÈRE paru en 1934⁴ on trouve: «Coz Castel, en Plounez. - Enceinte pentagonale dont le plus petit côté est protégé par une motte surmontée des fondations d'un donjon polygonal (G.M.). Cette description rappelle le Castel-Auffret, en Plourivo» - et l'auteur ajoute - « Nous n'avons pu situer le Coz-Castel en Plounez ; ce pourrait être aussi le château de Paimpol, vu par M. de Fréminville en 1836 et maintenant disparu »,

Or Castel-Offret est une enceinte fortifiée⁵ ce qui n'est pas du tout le cas de Coz Castel.

Cette description est fautive et l'on peut s'en rendre compte grâce au relevé de l'ARSSAT que nous présentons en fin d'article.

A une distance de 500 m environ, à vol d'oiseau, dans l'est de la motte, il existe sur le cadastre napoléonien, un bâtiment portant précisément le nom de Coz-Castel, évoquant un déplacement de l'habitat initial. Il y a lieu d'enquêter sur place afin de déterminer l'âge de ce bâtiment. On peut y voir des pierres de granit dont la taille reflète l'existence d'un ouvrage antérieur d'importance. C'est fort probablement de cet emplacement dont il s'agit lorsqu'en février 1592 la garnison de Paimpol ainsi que celle de Bréhat, afin d'empêcher Vincente de Quelen de réunir la rançon demandée pour la libération de son mari, firent couper par pied les bois de haute futaie et autres de la décoration de la maison du Vieulx chastel.: chose défendue par la majesté (Voir AD22 E 510 recueilli par H. Le Goff⁶).

C'est en parcourant le «Manuscrit de Keroulas» de Maurice LE BORGNE que nous trouvons la première information concernant cette famille, à savoir: l'alliance de Gillette du Vieux-Chatel en Plounez, avec François Rufault, s. de Kerhuel, alliance qui a ainsi attiré notre attention quant à l'existence de la famille Du Vieux-Chastel issue de ce lieu-dit en Plounez.

Guy LE BORGNE, auteur de « l'Armorial Breton », quant à lui, ne cite que quatre familles porteuses de ce nom, à savoir:

- Les Du Vieux-Chastel, s. dudit lieu en Cornouaille à Plounevez-Porzay, fondus dans Quelen ;
- Les Du Vieux-Chastel de Taulé en Léon ;
- Les Du Vieux-Chastel en Ploudaniel en Léon ;
- Les Du Vieux-Chastel en Ploubezre, évêché de Tréguier.

Ignorant la famille de Plounez laquelle pourtant fait ses preuves de noblesse lors de la Grande Réformation de 1669⁷ (Voir CnGb infra)

POTIER DE COURCY cite six familles dont, en particulier, la suivante qui intéresse notre lieu-dit:

VIEUX-CHATEL (DU), s. dudit lieu et s. de Kergrist, par. de Plounez - de Kerléoret, - de Tronjoly, - du Bois-Alain, - de Crec'harz, par. de Plouha.

Anc. Ext., réf. et montres de 1441 à 1543, par. de Plounez et Paimpol, év. de Saint-Brieuc.

D'azur au château d'argent, girouetté d'or.

Jean, vivant en 1441, épouse Jeanne Poulard, dont Jean, marié à Gillette de l'Isle. (POTIER DE COURCY)

Coz-Castel 4,0 O de l'église de Plounez.

Kergrist 2,5 NO, de l'église de Plounez.

³ GALLIOU (P.), «Le Yaudet, du mythe à l'histoire», in Les fou/fies du Yaudet en Ploulec 'h, Côtes-d'Armor, 2004, vol. 1, p.24, col.2. -- Voir aussi dans ce même ouvrage les remarques de la note 50, p.283.

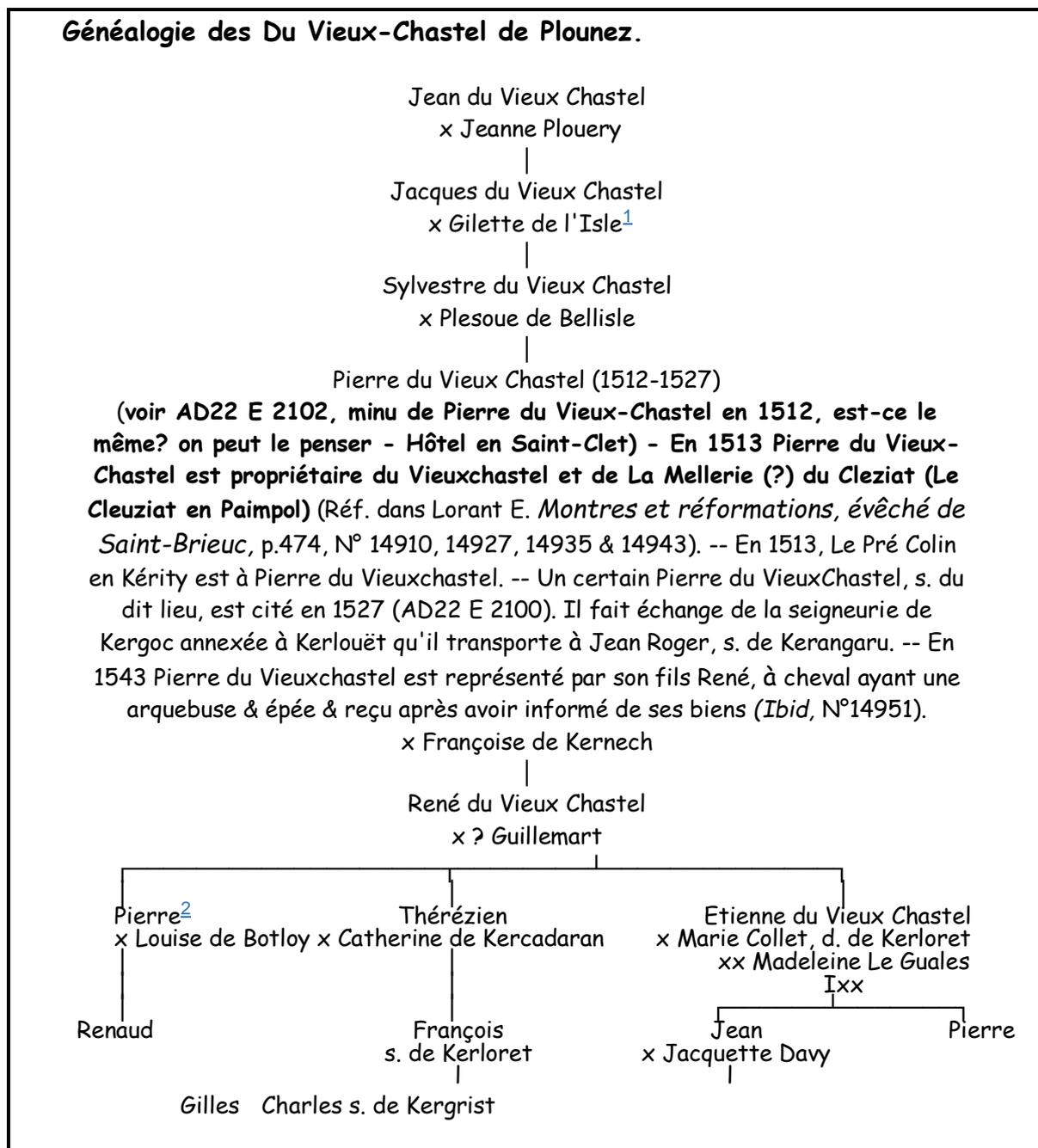
⁴ FROTIER DE LA MESSELIÈRE (V^{ie}), « De l'âge probable des châteaux de terre», SEmCdN, t.LXV, 1963, p.71.

⁵ Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord (SEmCdN), t.XV, 1878, p.15.

⁶ LE GOFF (H.), La Ligue en Basse-Bretagne, 1588-1598, Trégor Mémoire vivante, 1994, p.338. 7LE BORGNE M., Manuscrit de Keroulas, copie de La Messelière, fol.37.

⁷ FLOURY (J.) & LORANT (E.), Catalogue généalogique de la Noblesse bretonne, Sajef, t.II, p.1539.

A la suite de cette information nous cherchons dans CnGb⁸, l'induction Du Vieux-Chastel qui a obtenu deux arrêts en la Chambre de la Réformation en date du 31 août 1669 et du 10 décembre 1670.



Le rattachement d'une ancienne lignée avec un site en terre lui ayant donné son patronyme permet de donner audit site le terme qualifiant de motte féodale.

⁸ FLOURY (J.) & LORA NT (E.), Catalogue généalogique de la Noblesse bretonne d'après la réformation de la noblesse 1668-1672 et les arrêts de l'Intendance du conseil d'Etat et du Parlement, Scjef, Rennes, 2000. Cet ouvrage est à exploiter avec beaucoup de réserves.

¹ En 1426 on connaît Morice de L'Isle qui a métayer à Tréverec. Or en 1481 Jehan du Vieux Chastel se présente à la montre pour Tréverec (Nassiet cat. N°3905).

² C'est probablement lui qui se réfugie à Saint-Brieuc «à raison des troubles» en 1597 (AD22 E 1311).

Bien que le site premier ne soit plus opérationnel au XVI^e siècle, on peut penser que Cozcastel avait une double fonction. L'une terrestre, était de contrôler le passage de Coatmer, l'autre maritime, de surveiller les mouillages. Nous disons bien maritime et non fluvial car la ligne des fonds passe rapidement de 6m à 3,2 m. au niveau de la pointe de Coatmer ce qui en fait un mouillage en eau profonde. Les deux anses se faisant faces furent fort probablement utilisées de tous temps par les navigateurs de haute mer. Le contrôle de l'île de Bréhat et de des mouillages du Trieux furent convoitées par les deux partis au moment de la Ligue.

Au moment des troubles, en 1597, on voit Pierre du Vieux-Chastel, mari de Louise de Botloy, se réfugier à Saint-Brieuc «à raison des troubles» (AD22 E1311) Mais à cette date le Vieux-Chastel n'appartient plus à la famille. Le Vieux-Chastel appartient aux Le Saint. Peut-être faut-il envisager l'existence simultanée de deux propriétaires, l'un du Vieux-Chastel primitif, l'autre du Coz Castel déplacé à 500 m du premier? Car dès 1553 on connaît Jean Le Saint, s. de Trouaz (alias Traouvaz), seigneur du Vieux-Chastel en Goëlle (AD22 E 2816).

Les Le Saint et le Vieux-Chastel.

Il semble, par ailleurs, que la branche des Le Saint de Kergrist soit relativement récente

LE SAINT jadis à Loguevel C. maintenant à Coëtarsant Traouoaz, Kergrist en Pommerit-Jaudy, & autres en Tréguier, porte d'agent au Lion de sable accompagné de quatre merlettes de mesme, 3. en chef & 1. en pointe et pour devise *Sanctum nom en eius*.

(LE BORGNE Guy, Armorial breton, Rennes, 1667, p.261)

SAINT (LE), s. de Kernbellec et de Traonvaz, par. de Pleumeur-Gautier, - de Loguével, par. de Duault, - de Kergrist, par. de Pleudaniel, - de Kermartin, - de Kerluan, - de Coëtarsant, par. de Lanmodez.

Anc ext., réf. 1670, dix gén. De 1481 à 1513, par. de Pleumeur, Pleudaniel et Plouëc, évêque. de Tréguier.

D'argent au lion de sable, accompagné, de quatre merlettes de même, 3.1, comme Menou. Devise: *Et sanctum nomen ejus*.

Daniel, de la paroisse de Pleumeur, mentionné dans une transaction de 1284 ; Yvon, vivant en 1400, épouse de Jeanne de Kerraoul.

(POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et Armorial ..*)⁹

Cette famille fit ses preuves de noblesse le 17 juin 1669 avec dix générations.

Jean Le Saint, écuyer, s. de Coatarsant et de Runanbellec est paroissien de Runan en 1598. Il jure l'Union à Morlaix le 22 décembre 1589.

Vincent Le Saint, s. de Kermenguy, au dit lieu et au manoir de Lanmodez. En 1601.

La famille Le Saint est s. de Kerombellec¹⁰ et de Traonvoaz en Pleumeur-Gautier, mentionnée dès 1284 dans une transaction (PdC.). C'est leur paroisse d'origine.

Jacques Le Saint, s. de Trouangoaz et du Vieuxchastel (Coz Castel), époux de Vincente de Quelen (1600) vendent divers droits sur Le Forlac'h à Lannion¹¹. Il fut emprisonné, sous le prétexte qu'il était ligueur dès le début des troubles, par Olivier Pavic, s. de Kerallec. Il était âgé de plus de 60 ans¹². C'est probablement lui le seigneur de Troas et de Kerderrien, propriétaire du Poirier, seigneurie de la paroisse de Pleubihan, en 1583¹³.

Jacques Le Saint, âgé de plus de soixante ans vers 1590, fut prisonnier de guerre en la ville de Moncontour puis à Hédé et Pontorson. Son épouse essaya, par tous les moyens nous dit-elle¹⁴, sur son bien et

⁹ POTIER DE COURCY (P.), *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, reprint Mayenne, 1976.

¹⁰ Alias Kerbellec dans AD22 E 1623

¹¹ AD22 E 2209

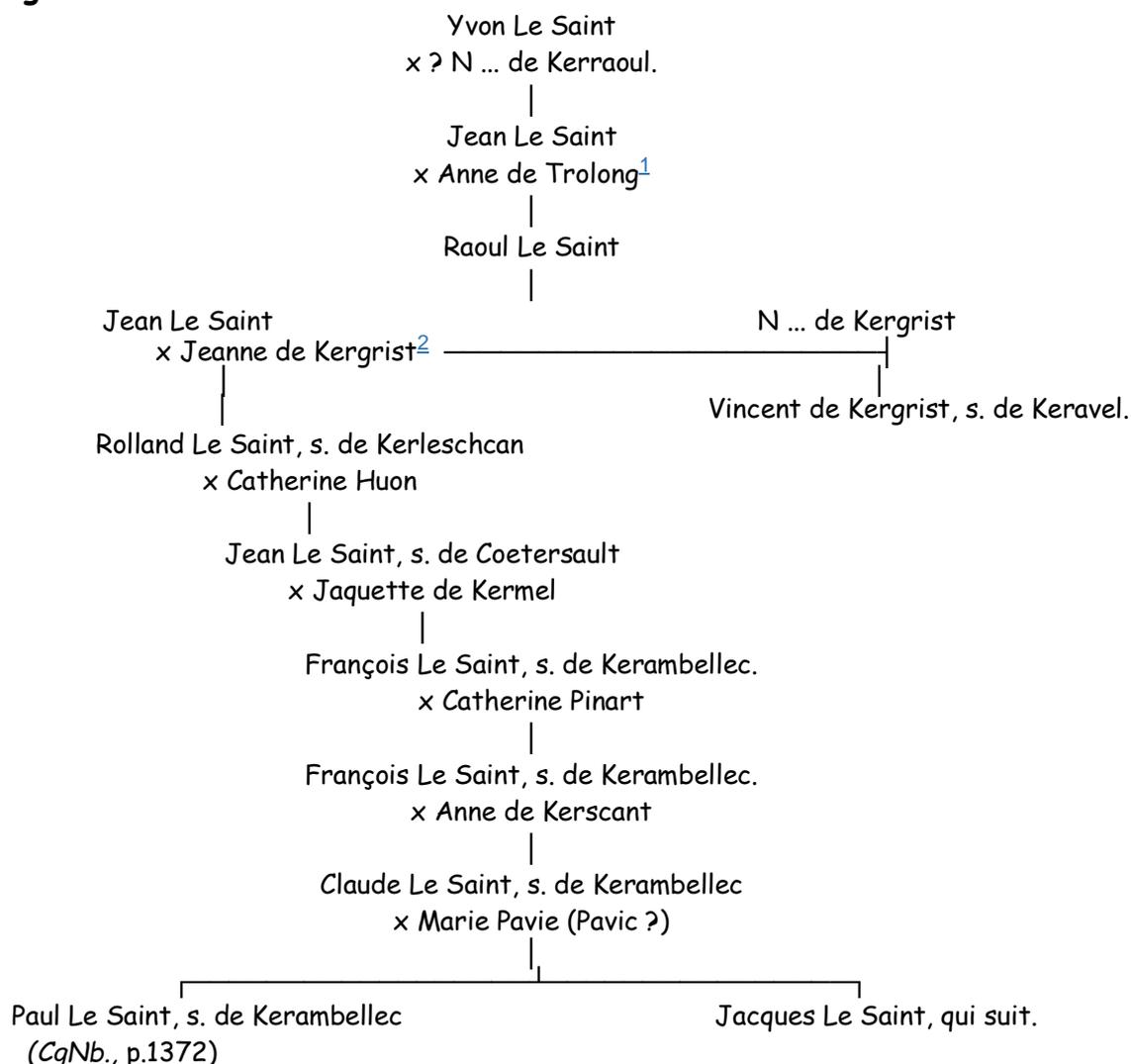
¹² Voir LE GOFF, *La Ligue ...* t p.389.

¹³ AD22 E 929, E 1006, E 1114.

¹⁴ Lettres de Vincente de Quelen à Monsieur de Crapado en date du 5 février 1592 (AD22 2 E 510 ; Copie dans LE GOFF, op. cit. , p.338)

sur celui de la suppliante, de réunir l'énorme rançon de 25 000 écus qu'on lui demandait et qu'il avait eu mille peines à rassembler (AD22 2 E 458). Mais la garnison de Paimpol et celle de Bréhat afin de l'en empêcher ont commencé à couper les bois de haute futaie de la maison du Vieuxchastet¹⁵

Généalogie Le Saint



¹⁵ Il ne faut pas confondre le Vieux-Chastel en Plounez avec le Vieux-Chastel en Plounevez-Porzay advenu aux Quelen vers la fin du XIV^e siècle par apport d'Aliette du Vieux-Chastel qui épouse Eon de Quelen, s. de Quelen

¹ On trouve Jehan Le Saint, noble de Minihy-Tréguier en 1481, qui se présente en archer en brigandine et déclare 70 E de revenus nobles. Il est héritier de Jehanne Trolong (Nassiet cat. N°4468), est-ce le même ou son petit-fils?

² Elle appartient à la branche de Keravel, en La Roche-Derrien, des Kergrist de Ploubezre. Les Kergrist s. dudit lieu en Ploubezre possèdent aussi le Vieux-Chastel situé lui aussi en Ploubezre. Il y donc, là aussi, une confusion possible.